



WHAT YOU PAY

# TRANSPARENCE

BULLETIN D'INFORMATION DU RESEAU DES ORGANISATIONS POUR LA TRANSPARENCE ET L'ANALYSE BUDGETAIRE - N° 04-OCTOBRE 2007

Société des Mines du Liptako (SLM)

## Une Commission parlementaire prend en charge le dossier

L'Assemblée nationale, à l'occasion de sa session plénière du vendredi 5 octobre, a pris une résolution portant création d'une Commission de contrôle parlementaire sur la Société des Mines du Liptako (SLM). La Commission qui compte 9 députés a pour mission de mener des investigations sur la Société des Mines du Liptako, qui exploite depuis 2003 le gisement aurifère de Samira, dans la région de Tillabéri. (Lire page 3)

Formation de la société civile sur l'ITIE

## Les acteurs d'Agadez, Diffa, Zinder et Tahoua outillés

PP. 4 & 5



## 15 PAYS SUR LE POINT DE METTRE EN ŒUVRE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 27 septembre 2007, que 15 pays sont retenus parmi les «pays candidats» et sont prêts à mettre en œuvre l'ITIE. Le Conseil d'administration a en outre exigé à neuf autres pays de fournir davantage d'informations d'ici la fin de l'année 2007 afin de pouvoir décider s'ils peuvent être considérés comme des pays candidats. Cette décision fait partie de la procédure de validation destinée aux pays et aux entreprises qui souhaitent prendre part à cette initiative.

### Détails

Les 15 pays sont l'Azerbaïdjan, le Cameroun, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, la Mongolie, du Niger, le Nigéria, le Pérou et le Yémen. Ces pays disposent à présent de deux ans pour être en totale conformité avec les exigences de l'ITIE.

Pour les autres 9 pays, il s'agit du Tchad, de la République Démocratique du Congo, de la Guinée Équatoriale, de Madagascar, de la République du Congo, de Sao Tomé-et-Principe, de Sierra Leone, de Trinité-et-Tobago et du Timor Oriental.

Le Ministre des affaires

étrangères norvégien, Erik Solheim, était présent lors de la réunion. Ce dernier a affirmé que «paradoxalement, les ressources naturelles dont bénéficient certains pays sont une véritable malédiction. Les mesures prises par l'ITIE pour accroître la transparence des flux de revenus ne peuvent que contribuer à briser cette malédiction».

Le Président du Conseil, Peter Eigen, considère que l'accord signé avec les 15 pays candidats – et, espérons-le, avec les neuf autres pays en attente – est une étape décisive dans le développement de l'ITIE. «Ces gouvernements se sont engagés à collaborer étroitement avec la société civile et les entreprises dans le but de revoir les pratiques budgétaires liées aux industries extractives. Une plus grande transparence dans les pays qui dépendent des recettes de ces industries permettrait sans aucun doute de mitiger les effets négatifs d'une mauvaise gestion des recettes et contribuerait à la réduction de la pauvreté.»

Au cours de la réunion, le Ministre norvégien du développement international a annoncé que le Gouvernement de Norvège est également prêt à mettre en place l'ITIE. La Norvège est donc le premier pays développé ayant décidé

non seulement de promouvoir et de favoriser la mise en œuvre d'initiatives aux quatre coins du globe, mais également d'appliquer l'ITIE.

Jonas Moberg, Directeur du Secrétariat, ajoute que « l'annonce de la Norvège enterme définitivement l'idée que l'ITIE n'est que l'association de plusieurs pays riches qui dictent aux pays pauvres disposant de ressources naturelles ce qu'ils doivent faire ».

### CONTACTS

L'ITIE est une coalition de gouvernements, d'entreprises, de groupes de la société civile, d'investisseurs et d'organisations internationales. Toutes ces entités sont représentées au Conseil d'administration, présidé par Peter Eigen, fondateur et président du Comité consultatif de la transparence internationale. Le Secrétariat de l'ITIE, qui a ouvert ses portes le 26 septembre, est accueilli par le Gouvernement norvégien à Oslo.

Pour des millions de personnes, les richesses naturelles de leur pays, notamment le pétrole et le gaz, sont une malédiction. Pour remédier à cette situation, l'ITIE a mis en place des mesures draconiennes visant à obliger les gouvernements à rendre des comptes sur les paiements que les entreprises

versent aux gouvernements et sur les recettes que les gouvernements reçoivent des industries pétrolière, gazière et minière. Pour compter parmi les pays candidats, le gouvernement doit émettre une déclaration sans équivoque de son intention et de son engagement à collaborer avec la société civile et les entreprises, désigner un responsable chargé de veiller à la mise en œuvre des initiatives, puis élaborer avec les parties prenantes le plan de travail et le budget afférent. Pour remplir l'ensemble des critères de validation et être pleinement conforme aux exigences de l'ITIE, le gouvernement doit élaborer et rendre public un rapport exhaustif sur la gestion des recettes générées par les industries pétrolière, minière et gazière avec l'engagement d'autres parties prenantes dans le pays. Au jour d'aujourd'hui, aucun pays ne répond pleinement à l'ensemble de ces critères, bien que la plupart aient déjà entamé la procédure de validation. Le Guide de validation de l'ITIE, ainsi que d'autres informations importantes, sont disponibles sur le site suivant : [www.eitransparency.org](http://www.eitransparency.org).

Eddie Rich,  
Secrétariat de l'ITIE

## Société des Mines du Liptako (SLM)

### Une Commission parlementaire prend en charge le dossier

L'Assemblée nationale, à l'occasion de sa session plénière du vendredi 5 octobre 2007, a pris une résolution portant création d'une Commission de contrôle parlementaire sur la Société des Mines du Liptako (SLM). La Commission qui compte 9 députés a pour mission de mener des investigations sur la Société des Mines du Liptako, qui exploite depuis 2003 le gisement aurifère de Samira, dans la région de Tillabéri.

Comme on le sait, l'extraction de l'or de Samira par la SLM ne se passe pas heurtés entre les ouvriers et la direction de la Société d'une part et entre les populations locales et la Société de l'autre. Les ouvriers qui travaillent dans des conditions difficiles sont exposés à toute sorte d'abus. Pour avoir osé mener des activités syndicales, par exem-

ple, une centaine d'entre eux ont été abusivement licenciés par la direction de la SLM qui ne fait apparemment qu'à sa tête. Comme en territoire conquis. Ce différend, qui dure depuis plusieurs mois aujourd'hui, attend encore d'être solutionné.

Mais outre cette grave violation des droits humains, c'est surtout l'opacité qui entoure les quantités d'or extraites et la destination que le précieux métal prend qui suscitent beaucoup de supputations. Nombreux sont les Nigériens à se demander aujourd'hui à qui profite véritablement l'or de Samira ? En tout cas, les communautés locales dont l'environnement est dégradé par l'extraction du minerai n'en tirent pas grand profit.

La Commission de contrôle parlementaire, qui vient d'être créée

pour investiguer sur les activités de la Société des Mines du Liptako, permettra certainement aux Nigériens de voir clair dans cette affaire. Du moins, c'est le souhait général, tant il est vrai que nos ressources naturelles ne peuvent plus continuer à être exploitées dans l'opacité totale. C'est dire que l'initiative de l'Assemblée nationale ne doit pas se limiter uniquement à l'or de Samira. Il faut l'étendre aux autres minerais qui sont actuel-

lement exploités, notamment l'uranium dont le Niger est 3<sup>e</sup> producteur mondial. Surtout que ce minerai, qui attire de plus en plus d'investisseurs dans notre pays, connaît actuellement une forte reprise sur le marché international.

Les députés nationaux doivent y penser, dans l'intérêt des populations dont ils sont censés représenter.

Ali Idrissa

## STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

### Quelle place pour les ressources naturelles ?

Le Premier ministre Seini Oumarou, à la tête d'une importante délégation, était à Bruxelles du 25 au 26 octobre derniers, pour prendre part à la Conférence des partenaires sur le financement de la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté du Niger. Une Conférence à l'issue de laquelle les partenaires se sont engagés à mobiliser plus de 100 milliards de francs CFA au profit de notre pays.

Au siège de la Commission de l'Union européenne, Seini Oumarou a prononcé un impor-

tant discours lors de la cérémonie d'ouverture des travaux de la Conférence. Dans cette intervention, il a d'abord abordé certaines questions d'actualité notamment l'insécurité qui sévit dans la région d'Agadez provoquée par les éléments du Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ), l'arrestation de nos confrères Moussa Kaka et Ibrahim Manzo Diallo, soupçonnés par le gouvernement d'être de connivence avec le groupe armé, avant de décliner les grandes lignes des actions envisagées par le Niger dans le cadre de la Stratégie de développement accéléré de la réduction de la pauvreté et les attentes du Niger vis à vis des partenaires.

Le Premier ministre Seini Oumarou a présenté les axes prioritaires sur lesquels l'accent sera mis au cours des prochaines années pour faire reculer la pauvreté au Niger. Parmi ces axes, l'industrie extractive, qui connaît pourtant un regain d'intérêt ces dernières années dans notre pays, n'a pas été mentionnée. Dans tout le discours, allusion n'a été faite à ce secteur que dans deux passages. Est-ce à dire que l'industrie extractive est perçue comme une quantité négligeable dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ?

Qu'en est-il de l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (ITIE) à laquelle notre pays a adhéré et à travers laquelle, il compte promouvoir une bonne gestion des recettes générées par l'exploitation de ses ressources naturelles ?

### Les membres de la Commission parlementaire

Mme Mariama Alassane  
MM. Boulou Mamadou  
Abdou Bako  
Bazoum Mohamed  
Adamou Idrissa  
Hamidil Alio  
Magagi Maman Dada  
Ibrahim Maman  
Abdou Abdourahmane

## Campagne mondiale de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez

### Henry Parham s'en va !

La Campagne mondiale de la Coalition «Publiez Ce Que Vous Payez» change de gouvernail, avec la démission de Henry Parham, qui a assuré la coordination de ladite campagne depuis son lancement. Parham a décidé de quitter la barque de son propre gré, pour une autre destination. Il est remplacé par Radhika Sarin, qui coordonne désormais les activités entrant dans le cadre de la Campagne. Des organisations de plusieurs pays dont le nôtre, font partie de cette Campagne, qui a été lancée dans le sillage de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). A travers



Henry Parham en compagnie de Ali Idrissa, à Oslo

cette initiative mondiale, il s'agit pour les organisations membres d'œuvrer, aux côtés des autres acteurs, pour une gestion transparente et démo-

cratique des ressources générées par les industries extractives dans les pays qui ont adhéré à l'ITIE.

## Formation de la société civile sur l'ITIE

# Les acteurs d'Agadez, Diffa, Zinder et Tahoua outillés

Après l'atelier de Niamey sur l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (ITIE), qui a regroupé, du 30 au 31 août 2007, les acteurs de la société civile des régions de Dosso, Maradi, Tillabéri et Niamey, c'est au tour de la ville de Tahoua d'abriter une formation similaire au profit des acteurs sociaux de Diffa, Zinder, Agadez et Tahoua, du 2 au 3 octobre derniers.

Organisée par le Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire «Publiez ce que vous payez» (ROTAB - PCQVP) avec l'appui financier de Revenue Watch Institute, la formation a réuni une trentaine de participants.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le secrétaire général adjoint du Gouvernorat représentant le Gouverneur de Tahoua, en présence de plusieurs personnalités de la région dont le chef de Canton, le préfet, le président de la Communauté urbaine de Tahoua et les maires des communes.

Dans son discours d'ouverture, le Coordonnateur national du ROTAB a d'abord présenté son organisation aux participants et les réalisations qu'elle a pu entreprendre en une année d'existence. Entre autres réalisations, Ali Idrissa a énuméré l'élaboration de projets financés ou en cours ; une enquête sur les textes législatifs et réglementaires relatifs aux industries extractives au Niger ; l'édition d'un bulletin mensuel ; l'organisation d'ateliers de formation au profit des acteurs de la société civile ainsi que la participation à plusieurs rencontres nationales, régionales et internationales.

Ce sont là autant d'actes concrets qui dénotent de la vitalité et du dynamisme du Réseau, qui a «aujourd'hui acquis la confiance des organi-



La table de séance à l'ouverture de l'atelier

sations membres et des partenaires», a-t-il affirmé.

Abordant le thème de la formation, il a souligné que la transparence dans les industries extractives est un sujet d'actualité dans le monde en général et au Niger en particulier. «Si les industries extractives se sont révélées ces dernières années, comme étant au cœur des enjeux de développement en raison des potentialités dont elles sont porteuses et des espérances en matière de contribution au progrès socio économique, il n'est pas aussi faux de dire qu'elles sont au centre des grands débats en matière de transparence et de gouvernance démocratique d'une part, des enjeux géostratégiques d'autre part», a indiqué Ali Idrissa.

Il a ensuite souligné l'adhésion du Niger à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives depuis 2005, tout en déplorant la lenteur observée par les autorités du pays pour se conformer aux critères pouvant permettre la mise œuvre effective de l'initiative. A ce sujet, Ali Idrissa a énuméré les conditionnalités à satisfaire pour pouvoir mettre en œuvre l'ITIE et les critères remplis par le Niger. Par rapport à la grille d'évaluation, notre pays a satisfait aux quatre critères pour être pays candidat depuis le 27 août 2007, a indiqué le Coordonnateur du

ROTAB. Ces critères sont : l'engagement public de mise en œuvre de l'ITIE ; l'engagement de collaboration avec la société civile et le secteur privé ; la nomination d'un responsable et la publication d'un plan d'action.

Fort de cet acquis, Ali Idrissa a appelé les participants à militer désormais pour que le Niger soit conforme aux principes de l'ITIE, c'est-à-dire l'amener à publier les revenus des industries extractives et leurs audits par un administrateur indépendant.

«Une volonté ferme de l'Etat du Niger, quant au respect des engagements liés à l'ITIE, nous paraît la perspective la plus durable pour un développement endogène de notre pays. C'est aussi et surtout la meilleure thérapie préventive face aux conflits dans les zones qui sont le cadre de l'exploitation des industries extractives », a-t-il expliqué, estimant que c'est un devoir pour l'Etat d'utili-

ser efficacement les ressources tirées de ces industries pour répondre aux préoccupations de toute la population, et en matière de création d'emploi, de garantir la santé et d'éducation pour tous les enfants du Niger, sans oublier le développement rural.

Selon lui, la meilleure preuve de bonne gouvernance au Niger et cela.

«Si le Niger ne veut pas courir le risque de la guerre des minerais qui a dévasté le tissu social, la stabilité politique et l'économie de certains pays africains, il doit désormais mettre de l'ordre, de la rationalité et de la transparence dans ce domaine. Et à ce titre, le meilleur outil de gestion et le meilleur cadre institutionnel de gouvernance des industries extractives reste et demeure aujourd'hui l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives», a-t-il exhorté, évoquant au passage la situation de conflit armé que vit actuellement le Nord de notre pays.

Pour lui, «s'il est condamnable de prendre des armes pour faire aboutir des revendications, il ne faut non plus que la situation ainsi créée nous fasse oublier les chemins de la paix sans lesquels aucun développement n'est envisageable, aucune recherche minière n'est possible, aucune exploitation des industries extractives n'est envisageable. Il y a un seul chemin, il



La photo de famille des participants à l'atelier

n'en existe pas un autre, c'est celui du dialogue par lequel tous les conflits dans le monde ont trouvé une solution véritable et durable».

Mieux, la gestion de la situation actuelle ne doit pas faire perdre de vue la nécessité de préserver l'exercice et la jouissance des droits et libertés d'expression et de manifestation, des libertés d'aller et de venir.

Ali Idrissa a, en outre, rappelé à l'Etat qu'en matière d'industries extractives, il a l'obligation absolue de mener une enquête d'évaluation des impacts sanitaires et environnementaux de l'exploitation de l'uranium à Arlit, du charbon à Tchirozérine ; de l'or à Samira, et d'engager les recours judiciaires adéquats contre les sociétés dont la responsabilité seraient établis.

Mais également son obligation d'affecter aux communautés locales 15% des revenus tirés des activités minières,



Une vue des participants à l'ouverture de l'atelier

res, conformément à la loi. L'atelier a été sanctionné par plusieurs recommandations, résolutions et motions (voir encadré). Clôture de la formation, le Coordonnateur du ROTAB s'est réjoui de l'intérêt des participants aux thèmes développés durant les deux jours.

«Les différentes communications faites par les éminents conférenciers vous ont sans doute permis de comprendre le caractère hautement stratégique des ressources minières, pétrolières et gazières

dans l'économie nationale», a-t-il déclaré, avant de souligner la nécessité de la transparence dans ce secteur. «En effet, s'il y avait de la transparence dans les industries extractives, et si les conditions d'exploitation et de vente de ces ressources n'étaient pas dans une logique coloniale, le Niger ne serait pas le dernier de la planète en terme d'indice de développement humain », a estimé le Coordonnateur du ROTAB.

Issa Seyni

## CARAVANE DE SENSIBILISATION SUR L'ITIE

### C'est parti !

Quelle stratégie pour toucher les populations à la base dans le cadre de la sensibilisation sur l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives ? C'est cherchant à résoudre cette équation que le Réseau des organisations sur la transparence et l'analyse budgétaire «ROTAB Publiez ce que vous payez» a décidé d'organiser des caravanes, avec l'appui financier de l'organisation non gouvernementale américaine «Revenue Watch Institute». Ces caravanes qui sillonneront le Niger profond ont débuté le samedi 27 octobre 2007, sur l'axe Niamey/Arlit, avec comme escales les localités de Birni Konni, Malbaza, Tahoua, Agadez, Tchirozérine et Arlit. Dans ces différentes villes traversées, les membres du ROTAB, qui animent cette première caravane, rencontreront les autorités administratives, les élus locaux, les organisations de la société civile et les populations pour débattre avec eux des enjeux de l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives pour le Niger, du niveau de mise en œuvre de cette initiative par le pays, des étapes qui restent à franchir par le Niger pour être pays conforme à l'ITIE, de la forme d'investissement qui est attendue de chaque acteur pour faire de l'ITIE une réalité au Niger mais aussi des contours de la loi sur les 15% qu'il faut affecter aux communautés locales sur les ressources générées par les industries extractives dans les régions minières. Une autre caravane partira le vendredi 2 novembre prochain de Niamey, pour la région de Tillabéri où elle séjournera à Samira, Dargol, Téra et Tillabéri. Pour débattre des mêmes préoccupations que la première caravane, avec les différents acteurs des localités visitées. L'objectif de ces caravanes initiées par le Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB), avec le concours financier de Revenue Watch Institute, est de sensibiliser le maximum de Nigériens sur les enjeux qui entourent l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives, afin que ceux-ci s'impliquent activement dans le combat pour une gestion transparente des ressources minières du pays.

Issa Seyni

## LES ACTES DE L'ATELIER DE TAHOUA

### RECOMMANDATIONS

L'atelier de formation des acteurs de la société civile des régions de Diffa, Zinder, Tahoua et Agadez tenue du 2 au 3 octobre 2007 formule les recommandations suivantes :

- A l'endroit de l'Etat Nigérien

- 1) D'accélérer le processus de mise en œuvre de l'ITIE pour être pays conforme ;
- 2) De mettre en pratique la transparence dans la gestion des finances publiques ;
- 3) De créer un compte spécial alimenté par les revenus des industries extractives.

- A l'endroit de la société civile nigérienne

- 4) De s'impliquer effectivement dans le processus de la mise en œuvre de l'ITIE ;
- 5) De publier les résultats de la mise en œuvre de l'ITIE au Niger

- A l'endroit des communautés locales du Niger

- 1) De créer un comité local de suivi des impacts environnementaux ;
- 2) D'utiliser les ressources provenant des industries extractives pour un choix judicieux des investissements.

- A l'endroit du ROTAB

- 3) De vulgariser le recueil des textes législa-

tifs et réglementaires relatifs aux industries extractives à l'ensemble des partenaires ;

- 4) De poursuivre des formations de renforcement des capacités à l'endroit des structures membres et aux organisations de la société civile ;
- 5) D'entreprendre une campagne de sensibilisation sur les enjeux des industries extractives au niveau des populations locales.

Fait à Tahoua le 3 octobre 2007

L'Atelier

### RESOLUTIONS

L'atelier de formation des acteurs de la société civile des régions de Diffa, Zinder, Tahoua et Agadez, tenue du 2 au 3 octobre 2007 exige :

-A l'Etat Nigérien

1. la publication régulière des revenus perçus des industries extractives ;
2. l'application intégrale de la loi minière

-Aux industries extractives

1. la publication de tout ce qu'elles payent à l'Etat Nigérien

Fait à Tahoua le 3 octobre 2007

L'Atelier

## L'exploitation de l'or en Afrique

## Caractéristiques et enjeux socio-économiques

L'or africain est un livre - enquête qui s'attache à dévoiler les dysfonctionnements chroniques et les aspects occultes de l'exploitation de l'or, à partir de l'exemple de Sadiola au Mali, pour les mettre en relation avec les caractères généraux et les enjeux de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique. Un éclairage particulier y est porté sur le rôle des paradis fiscaux et des multinationales européennes et américaines dans ce qui s'apparente à un véritable pillage.

L'ouvrage s'attache également à mettre en avant les mouvements de résistance qui, au Mali, dans le reste de l'Afrique et dans le monde, s'opposent à une exploitation incontrôlée des ressources de ce continent qui paye depuis trop longtemps le prix le plus fort de la mondialisation libérale, après avoir servi les empires coloniaux.

Quels sont les principaux pays producteurs d'or en Afrique ?

Il s'agit principalement de l'Afrique du Sud (une moyenne de 300 tonnes ces dernières années), du Ghana (plus de 75 tonnes), du Mali (50 tonnes en moyenne), de la Tanzanie (idem), de la Guinée et du Zimbabwe (de 10 à 20 tonnes selon les années), de la République démocratique du Congo... au total, plus de 34 pays africains produisent de l'or, réalisant une production totale de plus de 600 tonnes d'or par an - soit environ le quart de la production annuelle mondiale.

Pourquoi l'Afrique reste-t-elle un continent stratégique dans le secteur minier ?

Le continent noir détient la moitié des réserves d'or mondiales identifiées. Après le pétrole, l'or représente un des cinq premiers marchés mondiaux dans le secteur des minéraux : il " pèse " environ 65 milliards de dollars par an. L'Afrique est de plus en plus

convoitée par les multinationales d'extraction : outre les réserves d'or importantes, la part des recettes d'exploitation qui revient à l'Etat a été minorée à l'extrême (20%, voire même 0% comme c'est le cas d'une mine d'or au Botswana). La main d'œuvre africaine est très bon marché, les mouvements syndicaux vite réprimés et les normes environnementales, pas appliquées ou peu contraignantes. Résultat : la marge de bénéfice réalisée par les grandes compagnies minières occidentales est plus importante que dans n'importe quel autre endroit de la planète. Depuis une dizaine d'années, avec la hausse spectaculaire du cours de l'or, les investissements étrangers montent en flèche dans le secteur aurifère, surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Quelles sont les trois plus grandes multinationales de l'or opérant en Afrique ?

Ce livre d'enquête décrit entre autres les activités polluantes des trois plus grandes multinationales d'extraction («majors») qui se disputent la première place sur ce marché, et qui sont omniprésentes en Afrique : AngloGold (Afrique du Sud), Barrick Gold (Canada) et Newmont Mining (USA). Ces trois compagnies, soutenues par le gratin de la haute finance internationale, produisent elles seules chaque année plus de 500 tonnes de

tout l'or extrait sur la planète. Elles sont régulièrement dénoncées pour pollution à large échelle et violation des droits de l'homme. Le dossier noir présente aussi les méthodes d'autres compagnies de dimension plus modeste («juniors»), associées à ces géants de l'or, qui mènent sur place une politique de prospection et d'acquisition très agressive, souvent aux limites de la légalité.

Quels sont les principaux acheteurs sur le marché mondial ?

Les principaux acheteurs de la production d'or africain extrait par ces trois compagnies anglo-saxonnes sont des grandes banques commerciales comme la Royal Bank of Canada, J. P. Morgan, Union des Banques Suisses (UBS) ou la française Société Générale. Ces banques occidentales avancent aux multinationales précitées d'importants crédits finançant l'exploitation industrielle de l'or sur les plus importants gisements en Afrique. Ces crédits sont gagés sur la production d'or.

Pour les actionnaires comme pour les grands établissements bancaires, l'industrie de l'or représente un des placements les plus rentables. Valeur-refuge par excellence, l'or conserve un bel avenir. Son cours actuel a dépassé un de ses plus hauts niveaux depuis les années 1980, avoisinant 16 000 euros le kilo. La demande est importante, comme toujours en temps de crise. Les attentats du 11 septembre 2001 auraient contribué à relancer cette fringale. La demande est garantie par les marchés indien et chinois. La bijouterie et l'horlogerie de luxe absorbent une part considérable de la production.

Quels problèmes sociaux et environnementaux posent l'extraction de l'or ?

Ce livre part de l'exemple des communautés de Sadiola, au sud-ouest du Mali, qui dénoncent depuis dix ans la pollution effroyable causée par l'extraction industrielle de l'or par les multinationales. Déversement des eaux polluées, intoxications au cyanure, normes de sécurité mal appliquées, déplacement massif des populations locales... les mêmes ravages sociaux et environnementaux sont aussi dénoncés depuis longtemps au Ghana, comme en Tanzanie, notamment par l'Organisation de la société civile africaine, une coalition de vingt-neuf ONG représentant quinze pays, travaillant dans le secteur de l'extraction minière ou concernées par ses répercussions. Qui va payer la facture sociale et environnementale liée à l'exploitation industrielle de l'or ? Certainement pas les multinationales d'extraction, qui cherchent à se décharger du coût lié à la réhabilitation des sites. La somme des dégradations écologiques et des atteintes à la santé provoquées par l'exploitation des mines d'or à ciel ouvert - qui sont les plus polluantes - va ruiner les régions productrices pour des générations à venir. Un rapport américain avance déjà le chiffre de 55 milliards de dollars pour réparer les dégâts.

Que dénoncent, aujourd'hui, la société civile africaine et les ONG internationales ?

Outre les ravages causés sur l'environnement, il s'agit de lutter contre les injustices sociales. La mobilisation est très large. Le secteur de l'or concerne autant la Fédération internationale des ligues des

□ □

droits de l'homme (FIDH), qui s'insurge contre les conditions inhumaines d'exploitation - comme au Mali - qu'Amnesty International, qui a documenté de crimes commis en 1996 sur le site minier de Bulyanhulu en Tanzanie. L'exploitation de l'or, souvent associée à des activités de mercenariat, peut se révéler encore plus meurtrière dans des régions en conflit, comme dans les provinces de l'est en République démocratique du Congo. L'or risque de financer des mouvements armés, comme l'avertit l'ONG de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW). Il représente aussi l'un des principaux vecteurs du blanchiment d'argent, au niveau international.

On a beaucoup parlé du " processus Kimberley " pour lutter contre les " diamants du sang ". Peut-on imaginer un processus de certification similaire, pour l'or ?

Les experts du Conseil de sécurité des Nations unies le recommandent. Ils y travaillent même depuis plusieurs années. Rien n'a encore abouti de manière officielle. En plus des phénomènes de contre-

bande, laquelle sert parfois à financer l'effort de guerre, l'origine de l'or est particulièrement difficile à contrôler : il peut être fondu et refondu, à l'infini... Vu la porosité des frontières, le manque de moyens de contrôle dont disposent les Etats africains, la corruption ambiante, le caractère instable ou kleptocrate de certains régimes (République démocratique du Congo, République centrafricaine, Guinée, pour ne citer que ces pays-là), on peut raisonnablement estimer qu'un quart, voire un tiers de la production totale issue de l'orpaillage africain - estimée à 50 tonnes - est exfiltrée par des réseaux de contrebande. Ces réseaux, qui alimentent les marchés asiatiques, européens et américains de l'or, parviennent aussi à détourner parfois une part significative de la production issue de l'extraction industrielle, comme en Afrique du Sud. En 1996, le gouvernement de Pretoria recherchait ainsi en Suisse plus de 7 tonnes d'or (soit une valeur actuelle avoisinant une centaine de millions de dollars) qui avaient été acheminés clandestinement vers l'entreprise suisse de raffinage Metalor. Le man-

que à gagner pour les Etats africains est considérable.

- L'Afrique produit beaucoup d'or, mais reste pauvre. Pourquoi ?

Plus de 80% des sites aurifères ouest et centrafricains de grande envergure sont aujourd'hui aux mains d'une poignée de multinationales, qui prétendent avoir découvert les gisements, alors que la quasi-totalité de ces derniers était déjà connue des orpailleurs locaux depuis bien longtemps. Les réformes des codes miniers mis en place dans la plupart des pays africains producteurs depuis la fin des années 1980, sous la pression des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale), ont conduit à privilégier les grandes compagnies d'extraction étrangères, aux dépens des petites sociétés minières d'Etat et, surtout, des mineurs artisanaux, qui pouvaient autrefois justifier de permis d'exploitation.

Le secteur de l'or reste très opaque et la question de la redistribution des revenus se pose, comme l'indique Oxfam. Un exemple : en dix ans, le

Mali est devenu le troisième exportateur d'or en Afrique, après l'Afrique du Sud et le Ghana. Ses exportations d'or ont triplé, dépassant les 56 tonnes en 2006. Dans le même temps, le pays a dégringolé dans l'Indice de développement humain des Nations unies, tombant dans la catégorie des trois Etats les plus pauvres du monde. Les richesses sont mal redistribuées. Où vont les profits ? Où s'envole l'or ? Même les fonctionnaires maliens et responsables officiels du secteur des mines ont toutes les peines du monde à obtenir des informations complètes et transparentes de la part des grandes firmes occidentales sur les conditions d'extraction des ressources aurifères nationales. La campagne " Publiez ce que vous payez ", soutenue par trois cents ONG dans le monde entier, a pour principal objectif d'aboutir à ce que les compagnies extractives (pétrole, gaz et ressources minières) publient, de façon systématique et transparente, le montant des taxes et redevances de toute nature qu'elles versent aux Etats.

Interview de Gilles Labarthe (Survie)

## Ressources générées par l'industrie extractive

# Où sont passés les milliards engrangés par le Niger ?

La renégociation exceptionnelle du prix du kg d'uranium demandée et obtenue par les autorités nigériennes auprès d'AREVA, il y a quelques mois, a été perçue par beaucoup comme une grande révolution dans les rapports qui ont toujours prévalu entre le Niger et le groupe nucléaire français. Elle a été surtout présentée par le gouvernement comme une initiative permettant de renflouer immédiatement les caisses de l'Etat. Ce qui n'est pas faux, quand on sait que le prix est passé de 23.700 à 40.000 francs CFA pour l'année 2007 en cours, avec effet rétroac-

tif. Et qu'en plus, le Niger a obtenu 16 milliards de francs CFA en guise d'avance par anticipation sur ses dividendes et 300 tonnes d'uranium qu'il compte lui-même mettre en vente sur le marché international. Pour la première fois, un gouvernement annonce aux Nigériens les retombées d'une démarche qu'il a engagée par rapport à l'exploitation de l'uranium. Un acte que de nombreux Nigériens ont salué comme étant l'expression de la volonté des autorités politiques de jouer désormais à la transparence. Surtout que le pays a décidé d'adhérer

volontairement à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (ITIE) et est en train de mettre en place le mécanisme de mise en œuvre de l'Initiative. Mais cet espoir de voir la transparence prévaloir sur toute la ligne s'est vite émoussé, devant le mutisme observé par le gouvernement par rapport à la gestion de la manne financière. Quelle utilisation a-t-on fait de ces ressources financières additionnelles qui n'étaient pas inscrites dans le budget en cours d'exécution ? Les communautés locales ont-elles bénéficié des 15%

que la loi leur accorde sur les recettes générées par l'exploitation de l'uranium ? A ces différentes préoccupations vient se greffer une autre interrogation qui reste toujours sans réponse : la gestion des 30 milliards de francs CFA que notre pays a reçus de la Chine, qui s'intéresse aussi à notre uranium aujourd'hui. Qu'a-t-on fait exactement avec cette importante somme d'argent ? La transparence prônée par l'ITIE voudrait qu'on éclaire les citoyens sur les ressources générées par l'industrie extractive mais surtout sur l'usage qu'on en fait.

La rédaction

## Secteur minier au Congo

# La renégociation des contrats

Ce rapport est supposé apporter une contribution constructive dans le présent débat sur la renégociation des accords miniers en République Démocratique du Congo (RDC) en général, et en particulier sur la renégociation de l'accord de Joint Venture Kolwezi entre la société d'état Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) et les compagnies privées, qui ont tous été signés et approuvés durant la période de transition du gouvernement. Afin d'illustrer ce rapport, une analyse économique de l'accord du projet de Kamoto de Katanga Mining Ltd., a été entreprise. Ce rapport donne une évaluation, basée sur des informations disponibles, du partage des bénéfices financiers entre KML en tant que partenaire privé et Gécamines en tant que société d'état. Les données sont utilisées pour présenter un modèle possible de renégociation des accords de Joint Venture. Les autres contrats miniers clé du Katanga devraient faire l'objet d'une analyse transparente similaire, soit conduite par la Banque Mondiale, soit par le gouvernement de la RDC, ou encore par les compagnies elles-mêmes.

Après les élections en RDC, le nouveau gouvernement, encouragé par la Banque Mondiale, a annoncé ses intentions de revoir les contrats miniers. En février 2007, le Premier Ministre Antoine Gizenga, a annoncé dans son adresse au parlement congolais, son intention d'entreprendre le réexamen critique des accords de Joint Venture miniers avec les entreprises d'Etat. En Mars 2007, Martin Kabwelulu Lobilo, le Ministre des Mines, titulaire du pouvoir sur les entreprises minières de l'Etat, a rappelé aux chefs d'entreprises qu'ils devaient suspendre toutes négociations sur les concessions minières jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à ce que le gouvernement ait fourni une procédure révisée des accords existants. De plus, le ministre a demandé que tous les documents relatifs aux accords de Joint Ventures miniers soient envoyés à son bureau, au plus tard le 4 Avril 2007. Jusqu'ici, les compagnies minières ont réagi à cette annonce avec calme.

## L'Héritage de Guerre

Après 30 de dictature sous Mobutu et plus de 15 ans de guerre et de transition, les besoins de la population congolaise sont immenses, comme l'indique le récent mémorandum des ONG 'Joint Venture public-privé dans le secteur minier de la RDC : développement, bonne gouvernance et lutte contre la corruption.'

Virtuellement tous les indicateurs socio-économiques de développement de la RDC placent le pays parmi les plus dépourvus au monde. Le PIB est tombé de 10 millions USD en 1990 à approximativement 4.1 millions USD en 2002. Le revenu per capita a graduellement diminué de \$380 en 1985, à \$250

en 1990 et à \$87 en 2001.

La RDC est maintenant un des pays les plus pauvres au monde. Le nombre de gens mal nourris dans le pays a plus que doublé et est passé de 15 à 32 millions. L'espérance de vie reste aux alentours de 45 ans. Un sur six nouveaux nés n'atteint pas son premier anniversaire. En 1995, environ 59 % des enfants étaient inscrits à l'école primaire. Ceci montre un grave déclin en comparaison avec les années 1978 et 1979, où 72% des enfants étaient inscrits à l'école primaire.

## Les Elections 2006

La communauté internationale a perçu les élections de 2006 en RDC, comme la meilleure opportunité possible pour la restauration de la paix dans ce pays ravagé par la guerre, et pour encourager le retour d'environ 1.2 millions de Congolais déplacés et de 410 000 réfugiés dans les pays voisins. Cependant, en mars 2007 la violence a repris à Kinshasa, lorsque l'opposant Jean-Pierre Bemba a refusé de se plier à l'ultimatum lui demandant d'intégrer sa milice armée aux forces armées nationales. Les sources ont indiqué que près de 600 personnes ont trouvé la mort dans les combats durant lesquels les forces Angolaises ont soutenu l'armée loyale au président Kabila.

Cette utilisation prématurée de la force a été condamnée par les diplomates Européens. Jean-Pierre Bemba condamné de haute trahison a été forcé à l'exil.

Reconstruction, de l'Economie Nationale et Contribution du Secteur Minier

Le gouvernement de la RDC a l'un des plus bas revenus nationaux au monde – juste 721.4 milliards \$ CGF (approximativement 1.5 milliards USD) en 2006, dont les subventions. Le Premier Ministre de la RDC a annoncé une série de programmes de reconstruction de l'économie, de réduction de la pauvreté et d'amélioration de l'infrastructure du pays, – dont le montant s'élève à 14 milliards USD au cours des cinq prochaines années. Près de la moitié de ce chiffre – 6-8 milliards USD – devra venir de donateurs internationaux au cours des prochaines 3-4 années.

Le secteur minier en RDC est d'une importance cruciale. La RDC a l'une des réserves de métaux précieux et stratégiques (cuivre, cobalt, uranium, coltan, diamant, or) les plus importantes du monde. Suivant estimation, 12% de la réserve mondiale de cuivre et la moitié de la réserve mondiale de cobalt se trouvent en RDC. La véritable source de ce potentiel de richesse est la province du Katanga, où se trouvent les gisements de cuivre et de cobalt. Historiquement et jusqu'à ce que l'instabilité politique et la guerre éclatent, le secteur d'extraction rapportait ap-

proximativement 75% du produit brut d'exportation, 25% du PIB du pays et 25% des revenus fiscaux. Pas plus tard que 2001, la contribution enregistrée du secteur minier au PIB chuta à 7% et fût estimée à 9% en 2004. Selon le FMI, les revenus fiscaux du gouvernement provenant des mines étaient de 2.9% en 2003 et 2.5% en 2004. L'exportation minière est aussi cruciale pour la production de devises d'échange en RDC : le FMI a récemment mis en garde que les devises étrangères – nécessaires pour payer l'importation et assurer le service de la dette – étaient à un niveau extrêmement bas. Il apparaît ainsi très clairement que l'économie et les revenus du gouvernement congolais ont besoin que non seulement le secteur minier soit remis en route, mais aussi que ceci soit fait de manière à ce que l'état et le secteur privé se partagent et bénéficient équitablement de la richesse générée, afin que des programmes sociaux soient mis en place pour régler les problèmes entraînés par l'extrême pauvreté.

(Source :

Publiez Ce Que Vous Payez/RDC

## AVIS AUX LECTEURS

Ce bulletin est le vôtre. Vous pouvez contribuer à l'enrichir en nous envoyant vos articles aux adresses suivantes :  
BP : 10468 Niamey Niger  
E-mail :  
pcqvpniger@yahoo.fr

## TRANSPARENCE

Bulletin d'information du ROTAB - PCQVP  
BP : 10468 Niamey-Niger  
Cell : (00227) 96 47 10 57  
E-mail :  
pcqvpniger@yahoo.fr  
Site Web : tamtaminfo.comm  
Directeur de Publication  
Ali Idrissa  
Rédaction & Administration  
Marou Amadou  
Maman Wada  
Albert Chaïbou  
Ousseini Issa  
Tirage  
1000 exemplaires  
Nouvelle imprimerie du Niger  
(NIN)